

Arrêté n°2022-128

Arrêté électoral

Scrutin des 15 et 16 novembre 2022 - Candidatures recevables

La présidente,

Vu le Code de l'éducation, notamment L713-9, D713-1 à D713-4 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts modifiés de l'Université Bretagne Sud ;

Vu les statuts modifiés de l'IUT de Vannes :

Vu l'arrêté n°2022-118 du 17 octobre 2022 portant règlement électoral pour le scrutin des 15 et 16 novembre 2022 au conseil académique et conseil d'institut de l'IUT de Vannes ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 27 octobre 2022 ;

Arrête

Article 1. Sont déclarées recevables pour les élections des représentants des personnels et des usagers au conseil académique de l'université Bretagne Sud et au conseil d'institut de l'IUT de Vannes organisées les 15 et 16 novembre 2022 par voie électronique les candidatures jointes en annexe du présent arrêté.

Article 2. Les candidatures font l'objet d'une publicité par la voie d'une publication sur le site intranet de l'université sur l'espace dédié aux élections accessible depuis l'ENT ainsi que sur la plateforme de vote, après authentification.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 4. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Virginie DUPONT





Annexe: Candidatures recevables par collège

Commission de la recherche

Collège des personnels habilités à diriger des recherches hors collège des professeurs des universités et assimilés du secteur 1

Pas de candidature

Collège des personnels autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés qui ne sont pas titulaires d'un doctorat

Liste du 29 vendémiaire pour une science ouverte

Vincent DE LAVENNE

Commission de la formation et de la vie universitaire

Collège des usagers - Secteur 1

Pas de candidature

Collège des usagers - Secteur 3

Pas de candidature

Conseil d'institut de l'IUT de Vannes

Collège des professeurs d'université et personnels assimilés

IUT Vannes Collège A

Sébastien LEFEVRE
Jacques FISCHER-LOKOU
Giuseppe BERIO

Collège des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés

Connexions : pour une alliance entre l'enseignement et la recherche

Leïla DAMAK Nicolas BECHET Marion GALY

Collège des autres enseignants

ENSEMBLE POUR L'IUT

Hervé BROCHERIEU Hélène TUFFIGO Myrian DUFLOS Carol-Anne LOHER-DELALUNE Stéfan AUTRET





Collège des chargés d'enseignement

Pas de candidature

Collège des personnels BIATSS

Conseil d'institut IUT Vannes - Election Représentant collège des personnels BIATSS

Morgane HARNAY

Yvan MILASIN

Manon VOLIN

Olivier PLEYBER

Collège des usagers

Les_étudiants_s'expriment

Audren BONDET DE LA BERNARDIE

Elowen PICAULT

Hilary SOM

Martin LORET

Morgane LAURENT

Liste étudiante Conseil d'institut IUT de Vannes

Maëllys DELBAERE

Killian GOUERY

Elise CLEMENT

Charles-Antoine DUMORTIER

Alwena BERVAS

Tom HAIRIE

Louann LE COZ



